

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

Déclaration à remplir par le-la responsable de l'association adhérente

Je soussigné, GROUZARD Jean-Pierre

Président de l'association Fédération Française des Curistes Médicalisés (FFCM)

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants :

1. Sur l'association

Objet social : Cette association indépendante à vocation sociale, représente les intérêts des curistes assurés sociaux en France dans tous les domaines liés au thermalisme et auprès de tout organisme privé ou public. Elle peut également intervenir au niveau international.

- Elle assure la **promotion et la défense** du thermalisme social et médicalisé de France.
- En s'attache à l'augmentation de la qualité et de la diversité de soins thermaux progressifs et **adaptés à chaque patient**.
- Elle soutient l'**indépendance des médecins** dans le domaine des prescriptions et des actes médicaux.
- Elle conçoit **une nette séparation** entre les cures sociales et médicalisées, le tourisme et les séjours de remise en forme.
- Elle est **une force de proposition**, et encourage toute initiative visant à promouvoir un thermalisme social et médicalisé alliant tradition, modernité, et efficacité.

Elle agit pour que tous les partenaires du thermalisme social et médicalisé s'unissent, sauvegardent et développent ce trésor irremplaçable au service de la santé des curistes.



Membres du bureau (et leur situation sociale¹) : 1/1

Président	Monsieur GROUZARD Jean-Pierre <i>Retraité EDF-GDF</i>
Vice-président	Monsieur LE CLOAREC Bernard <i>Retraité de l'industrie</i>
Vice-présidente	Madame JORDAN Martine <i>Retraîtée de l'artisanat</i>
Vice-président	Monsieur Antoine-Pierre BLANCH <i>Retraité de l'industrie</i>
Vice-président	Monsieur PATIN Guy <i>Retraité de l'Éducation Nationale</i>
Vice-président	Monsieur BROQUERIE Patrick, François <i>Fonctionnaire territorial, marchés publics</i>
Vice-présidente	Madame FOUQUET Dominique <i>Auxiliaire de vie scolaire (en invalidité)</i>
Secrétaire	Monsieur TERTIAUX Alain <i>Cadre de l'industrie (retraité)</i>
Secrétaire-Adjoint	Monsieur REIGT Jean-Pierre <i>Retraité de EDF-GDF</i>
Trésorière	Madame VAILLANT Martine <i>Retraîtée de l'industrie</i>
Trésorière-adjointe	Madame FOUINO Françoise <i>Retraîtée de l'Administration de l'État (ex DDCCRF)</i>
Trésorière-adjointe	Madame CASSIS Ghislaine <i>Gérante de meublés</i>



Membres du Conseil d'Administration (et leur situation sociale) : 1/3

Monsieur GROUZARD Jean-Pierre

Retraité EDF-GDF

Monsieur LE CLOAREC Bernard

Retraité de l'industrie

Madame JORDAN Martine

Retraîtée de l'artisanat

Monsieur Antoine-Pierre BLANCH

Retraité de l'industrie

Monsieur PATIN Guy

Retraité de l'Éducation Nationale

Monsieur BROQUERIE Patrick, François

Fonctionnaire territorial, marchés publics

Madame FOUQUET Dominique

Auxiliaire de vie scolaire (en invalidité)

Monsieur TERTIAUX Alain

Retraité de l'industrie

Monsieur REIGT Jean-Pierre

Retraité de EDF-GDF

Madame VAILLANT Martine

Retraîtée de l'industrie

Madame FOUINO Françoise

Retraîtée de l'Administration (DDCCRF)

Madame CASSIS Ghislaine

Gérante de meublés

Madame GUILLAUME Nicole

Retraîtée de l'Éducation Nationale

Madame LERAT Marie-Paule

Retraîtée de Harmonie Mutuelle (ex-secrétaire médicale du secteur privé)

Monsieur SAULCE Hervé

Retraité de l'industrie



Membres du Conseil d'Administration (et leur situation sociale) : 2/3

Madame BLOCMAN Christiane

Retraitée du secteur santé (infirmière)

Monsieur DUMOND Jean-Pierre

Retraité de l'enseignement

Monsieur MUSSET Sylvain

Retraité de l'industrie

Madame BIAUZON Isabelle

Ergothérapeute en invalidité

Monsieur CHAILLOUX Adolphe

Retraité de l'industrie

Madame CHAILLOUX Gisèle

Retraitée de l'Industrie

Madame GALLO Annie

Retraitée des œuvres sociales de EDF-GDF (CCAS)

Monsieur RAOULT Jean-Maurice

Retraité EDF-GDF

Monsieur SOULEIL Maurice

Retraité de France-Télécom

Monsieur WIEDERKHER Fernand, Joseph

Retraité de la défense nationale

Madame PIETRUCHA Betty

Retraitée de l'artisanat

Madame SAGELOLY Anne-Marie

Assistante familiale (retraitée)

Madame DE FARIA Claudine

Agent technique en Préfecture

Monsieur CHEBEL Farid

Agent immobilier

Monsieur LE GOUARDER Yvon

Retraité de l'Industrie



Membres du Conseil d'Administration (et leur situation sociale) : 3/3

Monsieur CHAUDIER René

Cadre retraité de l'Assurance Maladie

Madame CHAUDIER Andrée

Cadre retraitée de l'Assurance Maladie

Madame BOULEZ Lizia

Retraitée de l'industrie

Monsieur RONDEL François

Retraité de la fonction Publique Territoriale

Monsieur ELIES Christian

Retraité de l'Industrie



2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)

Ressources pour l'année 2017			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	- Curistes, anciens curistes, parents de curistes.	9 355 €	64,80%
	- Médecins.	260 €	1,80%
Subventions publiques		0 €	0%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)		0 €	0%
Financements privés	Prix initiatives Sociétaires de la Sté Générale de l'agence le Mans-Pontlieue 72100	700 €	4,85%
Activités économiques de l'association		0€	0%
Autres sources de financements	- Annonceurs Publicitaires (Aucun lien avec le secteur santé)	1 737 €	12,03%
	- Remboursements divers (UNAASS, doc non livrée, etc.)	669,63 €	4,64%
	- Avoir compte courant 31/12	807,81 €	5,60%
	- Virement du compte épargne	833,56 €	5,77%
	- Intérêts compte épargne	74,32 €	0,51%
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2017 : 14 437,32 €			
<p>* Bien que la participation des annonceurs thermaux soit fort modique (248 € soit 1,89% du financement total 2016), la FFCM a décidé suite à notre adhésion à l'UNAASS le 21/03/2017, d'annuler totalement, et avant leur date anniversaire (10/2017), l'ensemble des contrats publicitaires avec les établissements thermaux. Du fait de cette rupture anticipée, nous n'avons plus de ressources publicitaires depuis 2017, tandis que nous avons remboursé de notre propre initiative aux annonceurs thermaux au cours du 1^{er} semestre 2017 les sommes versées en 2016.</p>			



Ressources pour l'année 2016			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	- Curistes, anciens curistes, parents de curistes.	9 377 €	71,31%
	- Médecins	220 €	1,67%
Subventions publiques	Néant	0 €	0%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Néant	0 €	0%
Financements privés*	Annonces établissements thermaux*	248 €*	1,89%*
Activités économiques de l'association	Néant	0€	0%
Autres sources de financements	- Annonceurs Publicitaires (Sans liens avec le secteur santé)	1 816 €	13,81%
	- Avoir compte courant 31/12	629,54 €	4,79%
	- Virement du compte épargne	800 €	6,08%
	- Intérêts compte épargne	58,86€	0,45%
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2016 : 13 149,40 €			
* A propos des établissements thermaux annonceurs, voir note en bas de page de l'exercice 2017.			



Ressources pour l'année 2015			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	- Curistes, anciens curistes, parents de curistes.	8 259 €	62,59%
	- Médecins	195 €	1,48%
Subventions publiques	Néant	0 €	0%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Néant	0 €	0%
Financements privés	Annonces établissements thermaux	248 €	1,88%
Activités économiques de l'association	Néant	0 €	0%
Autres sources de financements	- Annonceurs Publicitaires (Sans liens avec le secteur santé)	1 825 €	13,83%
	- Avoir compte courant 31/12	669,63 €	4,53%
	- Virement du compte épargne	2 000 €	15,16%
	- Intérêts compte épargne	69,90 €	0,53%
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2015 : 13 194,57 €			

PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNÉE D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES



3. Sur les liens d'intérêts non-financiers

3.1. Liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, etc.

Organisme (syndicat, think tank, parti ou mouvement politique, association, fondation, etc.)	Nature du lien (soutien politique, collaboration, etc.)	Période
Membre du Groupement Inter Associatif du Thermalisme (GIATh) qui regroupe 6 associations de patients (FFCM, Fibromyalgie SOS, AFA, Brûlés-de-France, France Psoriasis, ANDAR	Représentant du GIATh	Depuis le 21/06/2017
Membre du CA de la région Ile-de-France de l'Association Nationale de Défense des Malades, Invalides et handicapés (AMI)		Depuis le 02/07/2018



3.2. Présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association

Participation de professionnels de santé (en ou hors activité) ou de l'action sociale aux instances de gouvernance de l'association (indiquer le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des membres des instances de gouvernances) :

- Professionnels de santé ou de l'action sociale au sein du Bureau des la FFCM : Aucun - 0%
- Professionnels de santé ou de l'action sociale au sein du CA de la FFCM : 4 soit 11,4%



4. Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association ;
- Présentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion ;
- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années ;
- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel ;
- Agrément santé (décision d'agrément et formulaire de demande) ;
- Lettre d'engagement prévue à l'article 1.1 du règlement intérieur de l'UNAASS.

5. Mentions légales

- 5.1. *Les informations recueillies seront informatisées et cette déclaration pourra être publiée sur le site internet de l'Union.*
- 5.2. *L'Union, par l'intermédiaire de son Comité de déontologie et de prévention des conflits, est responsable du traitement ayant pour finalité la vérification de l'indépendance de l'association en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association) aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union au sein de l'Union.*
- 5.3. *Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ; Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : deontologie@france-assos-sante.org.*
- 5.4. *La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification.*
- 5.5. ***Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie.***
- 5.6. ***Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »***

Fait à Allonnes

Le 19/10/2018

Signature obligatoire

(mention non rendue publique)